

la Lettre municipale

**Chères Savignolaises,
chers Savignolais,**

L'année 2018 est terminée.

Après la création de la maison des associations et des activités périscolaires, après la réparation de la salle omnisport du complexe sportif Claudius Duport dégradée par la grêle en mai 2017, après la rénovation thermique de l'école maternelle, c'est la salle polyvalente qui fait l'objet d'une rénovation thermique, d'un agrandissement et d'une remise en état. En raison de mauvaises surprises liées à la conception du bâtiment, le chantier a pris un léger retard et le bâtiment sera à nouveau opérationnel fin février 2019. Cette salle très utilisée à la fois pour les activités des associations mais aussi pour les activités culturelles, sera beaucoup plus pratique et confortable.

Le coût global de l'investissement a été de 530 000 €. Les aides obtenues de 96 000 € de l'Etat, de 80 000 € du Conseil Départemental et de 33 000 € de Loire-Foréz Agglomération viennent réduire le coût de 47% pour les savignolais.

L'adressage a été revu complètement. Des voies ont été nommées ou renommées et les numérotations revues. Normalement, chaque habitant ou entreprise doit désormais disposer d'une adresse numérotée unique.

Une ancienne cabine téléphonique a été aménagée en boîte à livres devant les écoles. Cette dernière fonctionne bien. N'hésitez pas à prendre des livres mais aussi à en déposer.

Afin de marquer le centenaire de l'armistice de la guerre de 14-18, **les abords du monument aux morts** ont été réaménagés afin de créer un écrin plus intime mais aussi plus moderne au monument.

Les **travaux de modernisation du fleurissement** ont été poursuivis.

Le trophée des associations qui s'est déroulé le 8 juin 2018 au complexe sportif a constitué un moment fort de la vie associative permettant de mettre en valeur chaque association, qu'elle soit sportive mais aussi culturelle. Les 10, 11 et 12 mai, le **30ème anniversaire du jumelage avec la commune de Savignano**, fêté à Savignano, a été empreint de grande émotion et d'amitié partagée. Et comme annoncé, la commune de Savigneux a concouru et a été retenu pour l'obtention du label national "ville active et sportive", label remis le 1er février à Toulouse.

Le projet **Savigneux à vélo** a avancé sur le plan des études et surtout des demandes de subvention.

De même, le projet de l'Ilot Pleuvev se poursuit et 2019 verra le début de son engagement opérationnel.

Comme chaque année, la commune a cherché à maîtriser ses dépenses afin de pouvoir investir dans les projets. Cette année 2018 a été placée sous le signe

...

AMÉNAGEMENT

Nouvelles adresses
Salle polyvalente
Rue de Chantegrelet
Wi-Fi

ENVIRONNEMENT

Déchets : nos habitudes
Zéro déchet à l'école

LOIRE FOREZ

JEUNESSE

Politique jeunesse
La cabine à livres

SPORT

Gestion du golf
Association de tir

RÉTROSPECTIVE 2018 EN IMAGES

HORAIRES D'ACCUEIL AU PUBLIC

Lundi > Jeudi
8h30-12h15 / 13h30-17h
Vendredi
8h30-12h15 / 13h30-16h45



des économies dans certains domaines pour optimiser nos dépenses et faire face à nos baisses de recettes, dotations d'état et péréquations de ces 3 dernières années. Seuls les budgets de la vie scolaire et de la vie associative ont été épargnés par ces mesures et ont vu leurs subventions maintenues sur le budget 2018. Il en sera de même pour 2019.

2019 marquera le début de la **concrétisation de grands projets** pour Savigneux avec la modernisation et l'aménagement du centre-ville de Savigneux tant attendu par la population : **l'îlot Pleuvev**. En janvier et février, les diagnostics amiante et plomb seront réalisés dans les premiers bâtiments rue de Lyon qui feront l'objet de la première phase de déconstruction.

Afin de conserver les praticiens de santé : médecins généralistes et podologues et surtout afin de développer l'offre de soins sur la commune de Savigneux, un projet d'une **maison médicale pluridisciplinaire et d'un centre de soins dentaires** a été élaboré et porté par la municipalité. Ce projet verra la création d'un pôle de santé, regroupant des médecins généralistes, un ou deux médecins spécialisés (en vacation ou en cabinet), des infirmières, des kinésithérapeutes et des postes de dentistes. La première pierre devrait être posée dans le courant de l'année pour une ouverture courant 2020.



En partant de l'étang, le début de la **rue de Chantegrelet** sera réaménagé avec une réfection totale du revêtement de la chaussée et la création d'une voie partagée piétons, vélos (enfants) séparée par une noue végétalisée.

Bien entendu, de nombreux autres travaux sont prévus : poursuite de la réfection des classes des écoles, des aménagements des espaces publics pour les personnes à mobilité réduite...

En 2019, un conseil municipal des enfants sera mis en place.

Comme chaque année, la vie savignolaise en 2019 sera animée par le dynamisme des associations.

Pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement de nombreuses personnes : élus, personnels des services techniques, administratifs et scolaires pour la qualité du service.

J'aurais aussi une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour ceux qui sont dans la peine ou qui vivent des difficultés. Je veux leur témoigner notre soutien et notre affection.

A tous, aux bénévoles et aux responsables des associations, à tous les acteurs économiques, commerçants et entrepreneurs des petites, moyennes ou grandes entreprises, aux employés municipaux, aux personnels de l'Etat et de l'Education Nationale, aux enfants, aux jeunes et aux moins jeunes de notre commune, personnellement et de la part de l'ensemble du conseil municipal, je vous remercie pour votre engagement au sein de notre ville.

AVEC L'ADRESSAGE, PLUS DE 20 RUES ONT ÉTÉ RENOMMÉES

La commune compte 1700 points d'adresse. Durant l'année 2018, un inventaire des anomalies a été réalisé. 330 logements ont été identifiés comme nécessitant un changement. Aujourd'hui, chaque foyer, chaque entreprise hors zone d'activité bénéficie d'une adresse et d'un numéro spécifique.

Cette remise à jour a permis :

- D'attribuer un numéro à chaque logement qui n'en avait pas.
- De distribuer des plaques de numéros manquantes afin que chaque logement soit clairement identifié.
- De donner un nouveau nom de voie pour celles qui prêtaient à confusion.
- De définir un nom de voie avec une numérotation métrique pour tous les lieux-dits.
- De remettre à jour et compléter la base de données du système d'information géographique de notre territoire (environ 1300 adresses).

Les foyers concernés par ce changement ont été informés par courrier accompagné d'un certificat d'adresse, ainsi qu'un guide du changement d'adresse. Les plaques de numéros ont été distribuées dans chaque boîte aux lettres. Pour les voies privées, les propriétaires ont été consultés pour créer un nom de voie. Les panneaux de rue ont été installés progressivement par nos agents techniques.

Les nouvelles adresses :

- Allée des Jardins Bicêtre > devient > Impasse des Capucines
- Allée des jardins Chanteclair > devient > Impasse du Levant
- Allée du Bicêtre > devient > Impasse du Prieuré Sainte-Croix
- Allée du clos Chantemerle > devient > Impasse Jules Verne
- Impasse de la Verdière > devient > Impasse des Maraîchers
- Petite rue de la Verdière > devient > Rue de la Traverse
- Impasse du Vizezy > devient > Allée Claudius Duport
- Impasse des jardiniers > devient > Impasse des Sources
- Rue des chèvrefeuilles > devient > Rue du Moingt
- Impasse des Peyrots > devient > Impasse des Vignes
- Allée des mésanges > devient > Allée des Monts du Forez
- Lieux-dits Chantegrelet, Morenol, Montrouge, Bullieu > devient > rue de Chantegrelet
- Lieu-dit Barge et lieu-dit Le Breuil > devient > Chemin de Vaugirard
- Lieu-dit Barge (en partie) > devient > Chemin de Barge
- Lieu-dit les belles dents > devient > Chemin les Belles dents
- Lieu-dit La loge > devient > chemin de la Loge
- Lieu-dit Forsys > devient > Impasse de Forsys
- Lieu-dit Champagne > devient > Impasse du Champagne
- Lieu-dit la Glacière > devient > Chemin de la Glacière
- Lieux-dits Merlieu, Le moulin, Bel air (D496) > devient > route de Montrond
- Lieu-dit Le Vergnon > devient > Chemin du Vergnon
- Lieu-dit Sauvagneux > devient > rue de Montazy



LES TRAVAUX DE LA SALLE POLYVALENTE SE TERMINENT FIN FÉVRIER

Les travaux lancés en septembre dernier ont été initiés pour réaliser la rénovation thermique de la salle polyvalente, le changement des huisseries, la création de toilettes pour personnes handicapées, l'agrandissement du coin bar et la création de nouveaux espaces de rangements.

Un nouveau local de 130 m² sera créé pour stocker le matériel (tables et chaises notamment).

Compte tenu de l'état du bâtiment et des aléas liés aux travaux initiaux, la salle polyvalente devrait rouvrir ses portes fin février.



état actuel



état futur



AMÉNAGEMENT

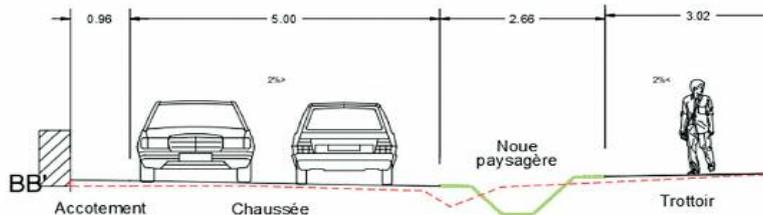
DÉBUT DES TRAVAUX POUR LA RUE DE CHANTEGRELET

Forte mobilisation le 15 décembre pour la réunion publique qui a permis de présenter le futur chantier de la rue de Chantegrelet.

Malgré le froid, plus de 70 personnes, sont venus débattre avec le Maire et les adjoints sur les projets de la commune. Sous la maîtrise d'ouvrage de Loire Forez, à la demande de la commune, il est prévu de poursuivre le calibrage de la voirie à 5m, de créer un accotement stabilisé et une voie en béton drainant perméable dédiée aux piétons et vélos pour les enfants. Pour sécuriser cette voie partagée, une noue végétale sera mise en place sur le fossé actuel.



Les travaux, réalisés par l'entreprise Eiffage démarrent début février pour une durée de 8 semaines. Un contournement sera proposé.



AVANCÉE SUR LE CHANTIER POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Le très haut débit est un accès à Internet qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps court. Au-delà de ce confort de navigation, il permet le développement de nouveaux services et usages, tant à destination des particuliers que des entreprises.

Les travaux de THD42 vont durer plusieurs années afin de raccorder à la fibre tous les foyers et locaux professionnels du département de la Loire. Avec le projet "THD42", le SIEL, syndicat en charge de ce projet, mobilise 283 millions d'euros (État, Région, Collectivités) afin de créer 10 500 km de fibre et de permettre le raccordement de 172 000 prises à l'échelle de la Loire. Dans le plan de déploiement du THD piloté par l'agglomération Loire Forez, les travaux sur Savigneux sont programmés pour l'année 2019. Sur la fin d'année 2018, les premiers repérages ont été réalisés par le SIEL pour vérifier si les réseaux permettaient de passer ces nouveaux câbles.

Les travaux pour le déploiement de la fibre se réaliseront tout le long de l'année 2019, les prises de raccordement pour les particuliers seront accessibles en fin d'année 2019. Des réunions d'information auprès des particuliers et des entreprises sont prévues en septembre prochain. A l'exception de quelques prises déjà effectuées sur Savigneux pour des hameaux car dépendant de points de mutualisation installés sur d'autres communes, la très grande majorité de la commune sera ainsi couverte fin 2019.

Pour suivre l'avancement : thd42.fr

ADSL	FIBRE
Débit de 512 kb/s à 100 MB/s	Débit de 100 MB/s à 1 000 MB/s
Télécharger 20 Go (vidéo) en + de 10mn	Télécharger 20 Go (vidéo) en quelques minutes
Usages associés : triple play	Usages associés : TV ultra HD quadruple play service

WIFI 4 EU : UN ACCÈS WI-FI DANS LES ESPACES PUBLICS

Le premier appel à propositions "WiFi4EU" initié par l'Union Européenne a eu lieu du 7 au 9 novembre 2018. Toutes les communes européennes étaient éligibles selon un principe du «premier arrivé, premier servi». Plus de 13 000 municipalités de toute l'Europe ont postulé, dont Savigneux. Chaque dossier a été analysé, et l'agence exécutive de la Commission chargée de la mise en œuvre du WiFi4EU a publié la liste des municipalités gagnantes. Ainsi, 2 800 premières municipalités ont été primées. Toutes recevront des bons d'une valeur de 15 000 € pour mettre en place des points d'accès Wi-Fi dans les espaces publics.

En France, plus de 220 communes ont gagné cet appel à projet, dont seulement 12 dans la Loire. La commune de Savigneux a réussi à obtenir ce bon de 15 000 € pour mettre en place dans les 3 ans des points d'accès WIFI sécurisés dans ses espaces publics.



■ DÉCHETS NOS HABITUDES ÉVOLUENT... LA COLLECTE AUSSI !

Chaque jour la production de déchets contribue à la pollution de notre environnement, à la raréfaction des ressources naturelles et à la mise en danger de notre santé. Pour inverser la situation, la loi de transition énergétique fixe des objectifs clairs de réduction des déchets. De plus, la taxe générale sur les activités polluantes aura un impact sur notre porte-monnaie : plus le territoire produira des déchets, plus cela coûtera cher à la collectivité, donc à ses contribuables.



LA
**COLLECTE
DES DÉCHETS**
évolue
le 1^{er} février 2019



Il est possible de réduire fortement la production de déchets dans nos poubelles. En effet, par exemple, les déchets organiques de la cuisine représentent en moyenne 40 % du poids total de notre poubelle. Pour réduire la quantité de déchets produits et jeter moins, Loire Forez vous propose notamment l'achat de composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels.

En parallèle, pour mener à bien sa politique ambitieuse dans la réduction des déchets, Loire Forez fait évoluer la collecte des déchets. Ainsi sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite, tout en maintenant la porte à porte au plus proche de vous.

En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilomètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin.

Les jours de collecte changent

J'HABITE À...	ORDURES MÉNAGÈRES	TRI SÉLECTIF
SAVIGNEUX > uniquement Barge	Lundi après-midi tous les 15 jours	Lundi après-midi tous les 15 jours
SAVIGNEUX > uniquement Montazy	Jeudi après-midi tous les 15 jours	Jeudi après-midi tous les 15 jours
SAVIGNEUX > sauf Barge et Montazy SAINT-PAUL D'UZORE > uniquement Belles Dents d'en bas MORNAND-EN-FOREZ > uniquement Les Colombons	Jeudi après-midi toutes les semaines	Jeudi après-midi tous les 15 jours



LES BONS RÉFLEXES POUR LA COLLECTE

1. Les ordures ménagères doivent être déposées en sacs plastiques dans un contenant résistant aux intempéries et aux animaux. Les particuliers sont autorisés à disposer sur la voie publique, devant leur domicile, les récipients des ordures ménagères la veille de la collecte et sont dans l'obligation de les récupérer au plus tard 12h après la collecte.
2. Tout dépôt non autorisé d'ordures ménagères y compris en récipients ou sacs prévus à cet effet est formellement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune.

■ Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ?

Contactez Loire Forez Agglomération en appelant le n° vert 0 800 881 024
ou en vous connectant sur le site Internet : www.dechets-loireforez.fr

ZÉRO DÉCHET À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

Suite à un appel à projet de Loire Forez en septembre 2018, l'école élémentaire Paul Fileyssant et la commune ont décidé de se lancer dans ce défi de produire le moins de déchets possible dans 3 ans ! De 2019 à 2021, les équipes pédagogiques, le personnel du restaurant scolaire et en charge du ménage mais aussi les élus et les services municipaux, les enfants et les parents vont se lancer dans cette aventure de ne plus produire de déchets ou de les réduire au maximum !

Première étape

- En janvier, les déchets de l'école et du restaurant scolaire ont été pesés pendant 15 jours à 3 semaines.
- L'ensemble des déchets non alimentaires a été gardé pendant cette période, pour visualiser ce que cela représentait en terme de volume et de poids.

Deuxième étape

- Les différents déchets et leur origine seront analysés.

Troisième étape

- Chacun sera mis à contribution... Et ce qui sera fait à l'école est un enjeu à débattre, et certaines actions peuvent aussi être mises en application à la maison.

LOIRE FOREZ

LOIRE FOREZ AGGLOMÉRATION : 130 ÉLUS POUR DESSINER LE TERRITOIRE

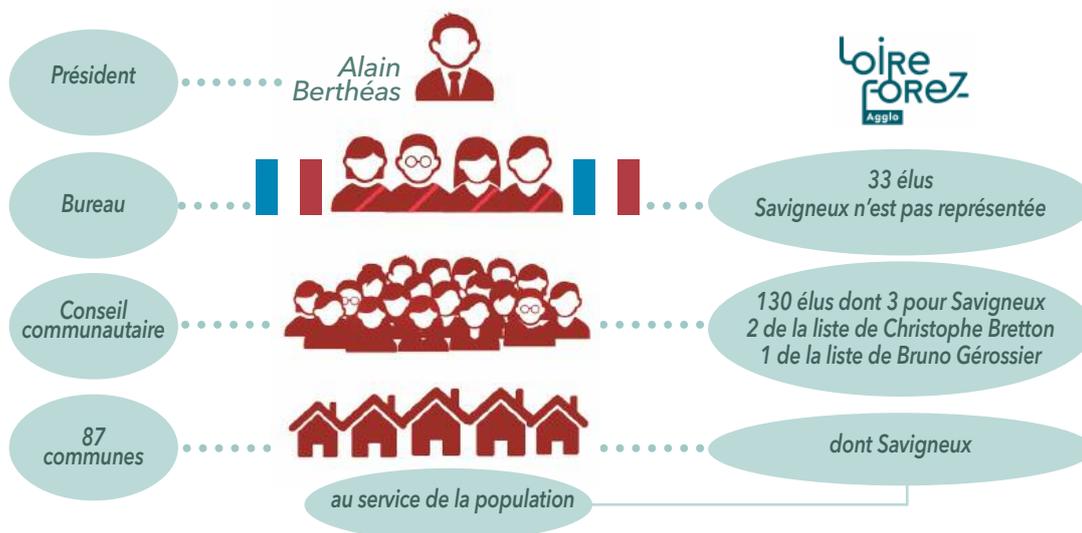
La commune de Savigneux est intégrée dans la communauté d'agglomération de Loire Forez. Depuis le 1^{er} janvier 2017, cette agglomération comprend 87 communes et représente un bassin de population de 110 000 habitants.

Selon les différentes lois, Loire Forez Agglomération intervient et prend des décisions dans les domaines suivants : développement économique, transport collectif, habitat, voirie, l'éclairage public et les réseaux, l'eau et l'assainissement, l'environnement via des actions en faveur du climat, la gestion des déchets, la cohésion sociale dont l'enfance et la jeunesse, le tourisme, la culture et le sport.

Avant d'être votées, les décisions suivent différentes étapes :

1. Elles sont discutées lors des commissions qui regroupent des élus communaux, désignés ou non à l'agglomération
2. Elles sont finalisées au sein du bureau communautaire composé du président de l'agglomération, des Vice-Président, des conseillers délégués thématiques et territoriaux.
3. Elles sont soumises au vote des 130 conseillers communautaires qui composent l'assemblée. Savigneux a 3 voix au sein de cette assemblée, 2 qui émanent de la majorité actuelle de la commune et une de l'opposition. Le poids des élus de la majorité de Savigneux est ainsi tout relatif, 2 voix sur 130 !

COMMENT FONCTIONNE NOTRE INTERCOMMUNALITÉ



POLITIQUE JEUNESSE

Vous pouvez déposer vos dossiers pour un soutien financier aux inscriptions en accueil de loisirs sans hébergement pour 2018 si vous ne l'avez pas déposé en fin d'année, ainsi que pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2018. Le dossier est en ligne sur la page "Actualités" du site Internet de la commune. Il est à déposer d'ici fin février en mairie.

Cette politique jeunesse sera reconduite pour l'année 2019... Gardez toutes les factures liées aux inscriptions en centre de loisirs du 1^{er} janvier au 30 août 2019 pour un dépôt en octobre.



LA CABINE À LIVRES

Pour tous les amoureux des livres, la cabine à livres, square Savignano, permet de découvrir un livre jeunesse, une BD, un policier, un roman ou encore un classique de la littérature.

Et pour que tout fonctionne, n'oubliez pas la règle d'or : entrez, choisissez, découvrez, partagez, emportez, déposez...

Tous les usagers sont encouragés à se servir, prendre des ouvrages, les conserver ou les reposer, en déposer d'autres. C'est cette règle de partage qui permet de s'ouvrir à de nouveaux horizons...



ILLIWAP - UNE APPLI POUR ÊTRE INFORMÉ ET SIGNALER DES PROBLÈMES



illiwap
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !

Illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION
Pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnée, pas de fichier

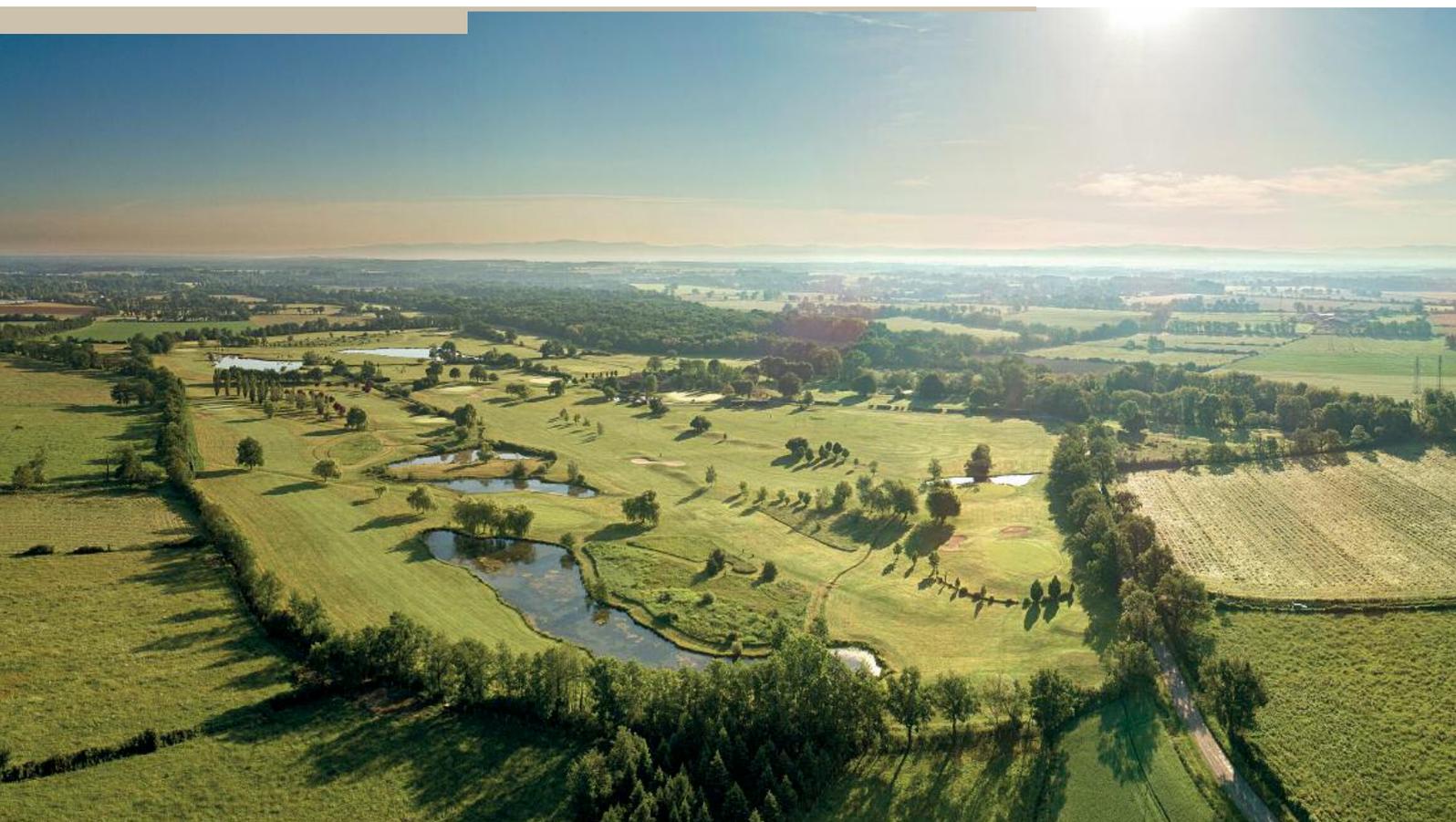
GRATUITE
Téléchargement gratuit et sans engagement

PROG4.2 EST LE NOUVEAU DÉLÉGATAIRE POUR LA GESTION DU GOLF DES ÉTANGS

La commune est propriétaire du golf des étangs, celui-ci a été créé en 1991. Il se trouve sur un site remarquable, à proximité de la zone naturelle de l'étang communal, s'étend sur 42 hectares et est jalonné de 9 étangs. Le golf de Savigneux les étangs n'a atteint la maturité avec 18 trous qu'en 1997.

Le golf propose un parcours 18 trous sur 5.562m (par 70), un practice en partie couvert, un putting green. En revanche, l'épuisette est recommandée avec la présence de nombreux obstacles d'eau qui agrémentent ce parcours arboré, idéal pour débiter ou perfectionner son niveau de jeu.

Il comprend aussi un espace pro-shop, un restaurant, deux salles de séminaires pour l'organisation de soirées, cocktails, réunions, événements, mariages. La commune a confié la gestion du golf à un nouveau délégué, selon une procédure qui nécessite plus d'une année de travail : il s'agit de la société ProG 4.2. La commune a souhaité que le golf des étangs soit redynamisé, que son activité golfique prenne de l'ampleur et que le golf devienne un atout touristique du territoire.



9 membres de l'équipe ProG 4.2, Patrick Sautereau, manager du projet, Laurent Puig, Solange Berlier, Guillaume Beyens, Badr Boukhrissi, Henri d'Arras, André Luquet, Grégoire Mann, Christophe Mure ont imaginé, avec passion, une stratégie pour relancer son développement pour les 10 prochaines années.

Le restaurant sera tenu par l'équipe de Damien Guenier, du restaurant La Roseraie et ouvrira ses portes en avril.

Coordonnées

35 chemin du Golf, 42600 Savigneux
contact@golfdesetangs.fr
04 77 24 80 07
www.golfdesetangs.fr



BELLES PERFORMANCES DES TIREURS

Depuis les années 70, le stand de tir a bien évolué. D'une équipe de 5 amis attirés par le tir sportif dans des conditions plutôt spartiates, aujourd'hui l'association regroupe plus de 240 adhérents. L'effectif du club est au complet pour la saison 2018/2019. Trois stands sont désormais disponibles : 10 mètres, 25 mètres et 50 mètres.

Suite à la participation aux championnats régionaux de décembre, il est à noter les très belles performances de Léa Popier et Paul Chevalier, classés pour participer aux championnats de France du 29 janvier au 02 février 2019 à Lorient. Ces 3 journées de tir ont été intenses et tous deux ont porté haut les couleurs du club. Paul Chevalier a aussi participé aux sélections nationales qui permettent d'accéder à l'insertion dans l'équipe de France de Tir Sportif.



PAUL CHEVALIER
MICHEL ALLIGIER
LÉA POPIER

Prochaine étape en vue : les championnats régionaux qui se déroulent à Saint-Étienne pour les jeunes et à Bourg en Bresse pour les adultes. Bien d'autres compétitions marqueront la saison 2018/2019 pour la Société de Tir de Savigneux-Montbrison.

Enfin, la fédération française de tir vient de récompenser Michel Alligier, Président du Club, en le nommant au grade Chevalier du mérite fédéral. Cette distinction vient saluer l'engagement bénévole et sportif du Président. Ce signe de reconnaissance est aussi donné à toute l'équipe en place et toutes les instances qui viennent en aide au club, précise Michel Alligier.

RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Compétition Pistolet Standard :

Léa POPIER s'est classée 38^{ème} en catégorie Cadet Fille.
Paul CHEVALIER s'est classé 13^{ème} en Catégorie Junior Garçon.

Compétition Pistolet Précision :

Paul CHEVALIER s'est classé 13^{ème} en Catégorie Junior Garçon.
Léa POPIER s'est classée 8^{ème} en catégorie Cadet Fille.

Compétition Pistolet Mixte Jeunes :

Ils se sont classés 9^{ème} sur 36 équipes.

Compétition Pistolet vitesse 5 cibles :

Léa POPIER s'est classée 2^{ème} en catégorie Cadet Fille.
Paul CHEVALIER s'est classé 8^{ème} en Catégorie Junior Garçon.

■ (1) De 8 à 14 ans (2) Plus de 15 ans

TRANSPORT



UN SERVICE DE TAXI SOCIAL EN COURS DE RÉFLEXION

Sur le plan intercommunal, Loire Forez Agglomération a décidé de mettre fin au service de taxi à la carte pour le remplacer par une ligne de navette entre Savigneux et Montbrison. Christophe Bretton et Evelyne Badiou, élus de la majorité, ont voté contre cette décision, mais cette dernière a été malgré tout votée au conseil communautaire. La commune de Savigneux ne peut pas juridiquement mettre en place de son propre chef un service de transport public. Néanmoins, au titre de sa compétence en matière d'action sociale, elle pourrait mettre en place un service de taxi "social". Ce projet est en cours d'étude pour le budget 2019. Si ce service est créé, il sera limité à un public cible : les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et son coût sera conditionné aux ressources du foyer.

LA NAVETTE : ACHETEZ VOS BILLETS EN MAIRIE

Le nouveau circuit dessert 22 arrêts répartis sur les communes de Montbrison dont 5 à Savigneux (rue de Lyon). Plusieurs points d'arrêts permettent d'assurer des correspondances avec les autocars TIL ou les trains TER. Cette nouvelle desserte permet d'assurer des temps de parcours nettement réduits et les usagers bénéficient aussi d'horaires de fonctionnement étendus, du lundi au samedi, toute l'année (sauf jours fériés). Quotidiennement, près de 11 allers/retours seront effectués de 6h30 à 18h30, avec une fréquence renforcée aux heures d'affluence. Enfin, la navette est désormais accessible gratuitement pour tous le samedi (toute la journée).

Les carnets de tickets et abonnements sont en vente notamment à l'office de tourisme mais également à la mairie de Savigneux.



RÉTROSPECTIVE 2018 EN IMAGES

Remise de la médaille de la ville
lors de la cérémonie des vœux
le 12 janvier 2018

Accueil
des nouveaux
arrivants



Repas
des anciens

Cérémonie des jeunes pousses



30^e anniversaire
du jumelage avec Savignano



Feu d'artifice
de la fête
patronale

Trophée des associations



Ateliers de la fête de l'école
et de la fête de la musique





Remise des cadeaux de la part de la Municipalité aux élèves de CM2 en juillet

Tournée du jury pour le concours communal des maisons fleuries



Rentrée scolaire à l'école Paul Fileyssant

Lancement des travaux de la salle polyvalente



Travaux dans les écoles

Dépôt de médailles et de gerbes sur les tombes des soldats savignolais "morts pour la France" dans le cadre du centenaire de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale

Lâcher de colombes lors de la cérémonie du 11 novembre



RÉTROSPECTIVE 2018 EN IMAGES



Brocante du 11 novembre

Fête de la Sainte Geneviève,
Sainte patronne de la gendarmerie,
en présence de la Compagnie
de Montbrison



Signature du contrat pour
la délégation de service public
du golf des étangs

Illuminations lors
des fêtes de fin d'année



Réunion publique présentant
les travaux de la rue Chantegrelet